

DE GEMENGEBUET

INFORMATIIONSBLAT VUN DER GEMENG GARNICH

GARNICH | DUELEM | HÉIWENG | KOLER

Schéint neit Joer
2021



SOMMAIRE



- 2** Sommaire
- 3** Editorial
- 4** Centre intergénérationnel "Wuesheck" à Dahlem
- 6** Conseil communal
- 10** 100% Garnich
- 14** Zoom sur "Projet : Veräinshaus"
- 16** Zoom sur "Nouvelles subventions énergies"
- 17** Zoom sur "Foodsharing Luxembourg"
- 18** Zoom sur "Sécurité routière"
- 19** Zoom sur "Letzshop.lu"
- 20** Zoom sur "Archives régionales numérisées"
- 22** Zoom sur "Kanner Jugend Telefon"
- 24** Energie & Environnement
- 30** Agenda: événements & manifestations
- 32** Rétrospectives
- 45** Recette "bon appétit"
- 46** Numéros utiles

 NUM. 04
2020

DE GEMENGEBUET GARNICH

La revue est distribuée gratuitement
à tous les ménages de la commune de Garnich.
Revue trimestrielle | Tirage 850 exemplaires
Éditeur: Administration communale de Garnich
Photos©: J-M Richard, Administration communale de
Garnich, Associations de la commune de Garnich.
Réalisation: JH Communication



ÉDITORIAL

Léif Matbiergerinnen a léif Matbierger,

An der Gemengerotssëtzung vum 28. Oktober huet de Conseil den Avant-projet-définitif (APD) vun der Moderniséierung vum Veräinshaus zu Garnich unanime gestëmmt. Wa sämtlech administrativ Hürden an de nächste Woche geholl gi sinn, da steet dem Start vun den Aarbechten, déi de Mäerz ulafe sollen, näischt méi am Wee. Eist Ziel ass et, de gesamten Ëmbau fir de November 2023 fäerdeg ze hunn. Eng detailléiert Beschreiwung vum Projet fannt Dir méi wäit hannen an dësem Buet.

Desweideren huet de Schäfferot an der leschter Gemengerotssëtzung vum 16. Dezember en Avant-projet-sommaire (APS) vun der Résidence Wuesheck zu Duelem an der Rue de l'Ecole zur Diskussioun virgeluecht. Informatiounen respektiv éischt Vuë vum Projet fannt Dir och an dësem Buet.

An der selwechter Gemengerotssëtzung huet de Gemengerot de Budget rectifié fir 2020 an de Budget fir 2021 eestëmmeg gestëmmt. Déi genee Zuele fannt Dir och an dësem Buet. Et fällt op, datt d'finanziell Konsequenze vun de Mesurë géint d'Pandemie och eis Gemeng ganz uerdentlech treffen. Fir dëst Joer ass laut Inneministère mat enger Reduktioun an der Dotation globale vun 11,53% ze rechnen a fir 2021 vu 5,4 %. Dat mécht eleng scho fir dëst Joer e Minus vu 1,055 Milliounen Euro aus! Trotzdeem brauche mer fir 2021 kee weidere Kredit opzehuelen an d'Annuitéite fir d'Banken bleiwen domadder weider op engem déiwen Niveau vu 4,41 % vun de Recettes ordinaires. Well eis finanziell Situatioun also stabil ass an op Urode vun der Regierung hale mer och an eiser Gemeng un den Investitiounspläng fir déi kommend Jore weider fest.

Mir zielen lech hei just déi wichtegst Projekte fir 2021 op:

Komplett Neigestaltung vum viischten Deel vum Veräinshaus zu Garnich	1.700.000,- €
Résidence intergénérationnelle pour personnes encadrées zu Duelem, Préparatiounsphase	800.000,- €
Modernisatioun vun den Infrastrukture vun der CICA zu Kehlen	450.000,- €
Aarbechte vun der SIDERO um Ofwaasserkollekter Richtung Holzem	430.000,- €
Weider Sécherheetsmoossnamen op eise Stroossen	300.000,- €
Ausbau vum Haus „Hauptert“ zu Koler zu enger Sozialwunneng fir eng Famill	200.000,- €
Schafung vun enger Piste cyclable an Zesummenaarbecht mat der Gemeng Dippech	100.000,- €

An der leschter Gemengerotssëtzung vum Joer huet, wéi ugekënnegt, d'Marie-Josée Glodt-Dondlinger aus perséinleche Grënn vu senger Funktiounen als Schäffin an och als Gemengeréitin demissionéiert. De ganze Gemengerot seet him Merci fir déi geleeschten Aarbecht a wënscht him alles Guddes fir d'Zukunft. An der selwechter Sëtzung ass majoritär decidéiert ginn, fir der Madamm Inneminister d'Sonia Fischer-Fantini vu Koler als nei Schäffin virzeschloen. Desweidere gëtt proposéiert, fir keng Ersatzwale fir de 9. Posten am Gemengerot fir déi lescht 2 ½ Jore vun dëser Legislaturperiod ze organiséieren. .

De Schäfferot wënscht lech an Ärer Famill alles Guddes fir d'Joer 2021 a bleift gesond!

De Schäfferot

Georges Fohl • Arsène Muller • Karin Hirsch-Nothum

CONSTRUCTION DU CENTRE INTERGÉNÉRATIONNEL « RÉSIDENCE WUESHECK » À DAHLEM



Vue depuis la Rue de l'Ecole

Le projet de construction du centre intergénérationnel «Résidence Wuesheck» à Dahlem est lancé et l'avant-projet sommaire a ainsi été voté au conseil communal en date du 16 décembre 2020. Le centre intergénérationnel prévoit la construction de 16 logements locatifs dans la rue de l'École à Dahlem, notamment sur le terrain libre à droite de l'école préscolaire.

Il est prévu que les loyers soient fixés suivant les critères étatiques pour les logements sociaux. Le projet va toutefois au-delà de la simple mise à disposition de logements à coût modéré: il est prévu que des personnes venant de différentes situations privées et familiales, jeunes ou âgées, y trouvent un chez-soi en habitant sous un même toit.

En complément au logement, et accessible pour un public extérieur, l'aménagement d'un restaurant et des locaux pour services auxiliaires sont prévus. Au-delà de leur propres fonctions, ces services assurent l'ouverture du centre sur la commune et favorisent l'échange entre les habitants afin d'intégrer les locataires du centre dans la communauté villageoise. Ainsi, restaurant et services (kiné, coiffeur, soins médicaux) constituent un atout pour le village de Dahlem. Les locaux de services sont mis à disposition de prestataires extérieurs qui se partagent en relais les cabinets.

L'architecture en pavillons – les logements sont répartis en trois « maisons » – est à échelle humaine. Un salon est à disposition des habitants comme lieu de rencontre. A l'extérieur, différentes terrasses communautaires sont prévues, afin de favoriser les rencontres et les échanges entre habitants. Chaque logement dispose d'un emplacement de parking et d'une cave privative au sous-sol. La cuisine du restaurant, les locaux de services adjacents et les aires de livraison sont installés au sous-sol, accessible par une voirie à très faible pente.

La construction du bâtiment est envisagée en massif, en ossature béton. Les parois extérieures sont prévues en blocs de chanvre. Ceci constitue un matériau naturel à haute performance d'isolation. Les bâtiments correspondront à la classe énergétique A. Les toitures des pavillons destinés aux logements sont prévues en pente orienté sud afin de permettre l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le présent projet est développé au stade d'avant-projet sommaire. Le dossier sert à entamer les démarches et demandes d'avis administratifs et techniques avec les administrations et organismes concernés. Le coût de construction du projet, en phase avant-projet sommaire est estimé à 11.709.467€ TTC et sera subventionné en partie par l'État.



RÉSIDENCE WUESHECK

Total surfaces brutes logements:
2.509 m²

Total surfaces brutes restaurant:
380 m²

Partie services auxiliaires:
78 m²

Total surfaces brutes parties communes:
417 m²

Total surfaces brutes:
3.384 m²





**SÉANCE du
SITZUNG vom
28/10/2020**

**PRÉSENCES
ANWESENDE**

**EXCUSÉE
ENTSCULDIGT**

FOHL Georges, bourgmestre
MULLER Arsène, échevin
HIRSCH-NOTHUM Karin, échevine ff
URBANZICK Sascha, membre
DONDLINGER Lou, membre

GLOTT-DONDLINGER Marie-Josée, membre

BACKENDORF Serge, membre
FISCHER-FANTINI Sonia, membre
DRUI-MAJERUS Yolande, membre
SCHMIT Mireille, secrétaire communale

SÉANCE PUBLIQUE

1. ALLOCATION DE SUBSIDES

En remplacement d'un cadeau pour leurs noces d'Or, Monsieur et Madame KREMER-ENGELS ont demandé en contrepartie que l'administration communale fasse un don à l'association « Médecins sans frontières ». Unanimement le conseil communal décide d'allouer un subside de 150 € à cette association.

2. ALLOCATION DE SUBSIDES

À l'unanimité des voix le conseil communal décide d'allouer un subside extraordinaire de 1485 € à l'association « Jugendpompjeeën Gemeng Garnich – CIS Kahler », ceci en vue de cofinancer des activités qui auront lieu dans le cadre d'une excursion.

3. IMPÔT FONCIER, EXERCICE 2021

À l'unanimité des voix, le conseil communal décide de maintenir pour l'exercice futur les taux fixés par sa délibération du 8 décembre 2008.

impôt foncier / Grundsteuer A	impôt foncier / Grundsteuer B1	impôt foncier / Grundsteuer B2	impôt foncier / Grundsteuer B3	impôt foncier / Grundsteuer B4	impôt foncier / Grundsteuer B5	impôt foncier / Grundsteuer B6
275%	375%	275%	135%	135%	275%	275%

4. IMPÔT COMMERCIAL, EXERCICE 2021

À l'unanimité des voix, le conseil communal décide de maintenir pour l'exercice prochain le taux de 275% fixé par sa délibération du 28 novembre 1983.

5. APPROBATION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX AIDES À LA CONSTRUCTION

Unanimement le conseil communal approuve la convention relative aux aides à la construction du 27 juillet 2020 conclue entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par son Ministre du Logement, d'une part et la commune de Garnich, représentée par son collège des bourgmestre et échevins, d'autre part. Elle a pour objet une participation financière au coût de construction d'une maison unifamiliale, affectée à des fins de logement social, ceci dans la « Rue Principale » à Kahler.

6. APPROBATION D'UNE CONVENTION RELATIVE À L'UTILISATION DU HALL SPORTIF ELSY JACOBS

À l'unanimité des voix le conseil communal approuve une convention relative à l'utilisation du hall sportif Elsy Jacobs, conclue entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Garnich d'une part et le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Kehlen d'autre part, ceci pour le compte du FC Kehlen (équipes jeunes).

ÖFFENTLICHE SITZUNG

1. BEWILLIGUNG VON SUBSIDIEN

Als Alternative zum vorgesehenen Geschenk für die goldene Hochzeit schlugen Herr und Frau KREMER-ENGELS der Gemeindeverwaltung vor der Vereinigung „Médecins sans frontières“ einen Zuschuss zukommen zu lassen. Einstimmig bewilligt der Gemeinderat einen Zuschuss über 150 € für diese Vereinigung.

2. BEWILLIGUNG VON SUBSIDIEN

Einstimmig genehmigt der Gemeinderat einen außerordentlichen Zuschuss über 1485 € für die Vereinigung « Jugendpompjeeën Gemeng Garnich – CIS Kahler », dies um Aktivitäten im Rahmen eines Ausflugs mitzufinanzieren.

3. GRUNDSTEUER, HAUSHALT 2021

Einstimmig beschließt der Gemeinderat die Grundsteuersätze für das kommende Jahr, wie sie am 8. Dezember 2008 festgelegt wurden, beizubehalten.

4. GEWERBESTEUER, HAUSHALT 2021

Einstimmig beschließt der Gemeinderat den Gewerbesteuersatz für das kommende Jahr bei 275% zu belassen, so wie er am 28. November 1983 vom Gemeinderat festgelegt wurde.

5. ANNAHME EINER KONVENTION BETREFFEND BAUHILFEN

Einstimmig genehmigt der Gemeinderat die Konvention betreffend Bauhilfen vom 27. Juli 2020, welche zwischen dem Luxemburger Staat, vertreten durch den Minister für Wohnungsbau, einerseits und der Gemeinde Garnich, vertreten durch seinen Schöffenrat andererseits, abgeschlossen wurde. Dies im Rahmen einer finanziellen Beteiligung an den Baukosten eines Einfamilienhauses in der „Rue Principale“ in Kahler, welches dem sozialen Wohnungswesen zugeordnet wird.

6. ANNAHME EINER KONVENTION BETREFFEND DIE NUTZUNG DER SPORTHALLE ELSY JACOBS

Einstimmig genehmigt der Gemeinderat eine Konvention betreffend die Nutzung der Sporthalle Elsy Jacobs, welche zwischen dem Schöffenrat der Gemeinde Garnich einerseits, und dem Schöffenrat der Gemeinde Kehlen andererseits, abgeschlossen wurde, dies zu Gunsten des FC Kehlen (Jugendmannschaften).



7. APPROBATION D'UNE CONVENTION RELATIVE AU TOURNAGE D'UN FILM

À l'unanimité des voix le conseil communal approuve la convention du 4 août 2020 conclue entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Garnich d'une part et la société « Amour Fou Luxembourg s.à.r.l. » d'autre part. La convention a pour objet la mise à disposition de l'ancien presbytère à Kahler pour les besoins du tournage du film « Himbeeren mit Senf ».

8. CONTRAT DE BAIL – APPROBATION

À l'unanimité des voix le conseil communal approuve le contrat de bail du 16 septembre 2020, signé entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Garnich d'une part et Monsieur et Madame DAS NEVES CARDOSO – JORDAO DIAS CARDOSO d'autre part, concernant une parcelle de terrain située à Dahlem, au lieu-dit « Rue de Hivange ». Ceci en vue d'aménager une terrasse devant le futur bistro.

9. APPROBATION D'UN CONTRAT DE BAIL CONCERNANT UN PRÉ

À l'unanimité des voix le conseil communal approuve le contrat de bail du 12 août 2020, signé entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Garnich d'une part et Monsieur et Madame OLINGER-BOURG d'autre part, ceci concernant une parcelle de terrain située à Dahlem, au lieu-dit « Um Pad ».

10. SICONA – APPROBATION DE DIVERSES CONVENTIONS AVEC DES PARTICULIERS

À l'unanimité des voix le conseil communal approuve diverses conventions avec des particuliers. Les projets de protection de la nature qui font l'objet des conventions font partie du programme d'action annuel établi par le SICONA.

11. CIMETIÈRES – CONCESSIONS DE SÉPULTURES ET DE COLUMBARIUMS

À l'unanimité des voix, le conseil communal approuve un avenant à une concession de sépultures et de columbariums (Cimetière de Dahlem).

12. MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES 2020/2 – BUDGET ORDINAIRE

À l'unanimité des voix le conseil communal décide de modifier ponctuellement le budget ordinaire de l'exercice 2020.

13. RÈGLEMENTS TEMPORAIRES DE CIRCULATION

À l'unanimité des voix le conseil communal arrête un règlement temporaire de circulation.

7. ANNAHME EINER KONVENTION BETREFFEND DIE DREHARBEITEN FÜR EINEN FILM

Einstimmig genehmigt der Gemeinderat die Konvention vom 4. August 2020, welche zwischen dem Schöffenrat der Gemeinde Garnich einerseits, und der Gesellschaft « Amour Fou Luxembourg s.à.r.l. » andererseits, abgeschlossen wurde. Zweck der Vereinbarung ist die Zurverfügungstellung des früheren Pfarrhauses in Kahler für den Filmdreh „Himbeeren mit Senf“.

8. PACTHVERTRAG – ANNAHME

Einstimmig bewilligt der Gemeinderat den Pachtvertrag vom 16. September 2020, welcher zwischen dem Schöffenrat der Gemeinde Garnich einerseits und Herr und Frau DAS NEVES CARDOSO – JORDAO DIAS CARDOSO andererseits unterzeichnet wurde, dies bezüglich einer Parzelle gelegen in Dahlem am Ort genannt „Rue de Hivange“. Dies um vor der zukünftigen Gaststätte eine Terrasse einzurichten.

9. ANNAHME EINES PACTHVERTRAGS BEZÜGLICH EINER WIESE

Einstimmig bewilligt der Gemeinderat den Pachtvertrag vom 12. August 2020, welcher zwischen dem Schöffenrat der Gemeinde Garnich einerseits und Herr und Frau OLINGER-BOURG andererseits unterzeichnet wurde, dies bezüglich eines Grundstücks gelegen in Dahlem am Ort genannt „Um Pad“.

10. SICONA – ANNAHME VERSCHIEDENER KONVENTIONEN MIT PRIVATPERSONEN

Einstimmig nimmt der Gemeinderat verschiedene Konventionen mit Privatpersonen an. Die Naturschutzprojekte um welche es bei den Konventionen geht, gehören zum jährlichen Aktionsprogramm das vom SICONA aufgestellt wurde.

11. FRIEDHÖFE – KONZESSIONEN FÜR GRABSTÄTTEN UND URNENPLÄTZE

Einstimmig bewilligt der Gemeinderat eine Abänderung eines Konzessionsvertrages für Grabstätten und Urnenplätze (Friedhof in Dahlem).

12. ÄNDERUNGEN DES HAUSHALTSPLANS 2020/2 – ORDINÄRER HAUSHALT

Einstimmig beschließt der Gemeinderat verschiedene Anpassungen im ordinären Haushaltsplan des Jahres 2020.

13. ZEITBEGRENZTE VERKEHRSREGLEMENTE

Einstimmig nimmt der Gemeinderat ein zeitbegrenztes Verkehrsreglement an.



**SÉANCE du
SITZUNG vom
18/11/2020**



**PRÉSENCES
ANWESENDE**

FOHL Georges, bourgmestre
MULLER Arsène, échevin
HIRSCH-NOTHUM Karin, échevine ff
GLODT-DONDLINGER Marie-Josée, membre
URBANZICK Sascha, membre

DONDLINGER Lou, membre
BACKENDORF Serge, membre
FISCHER-FANTINI Sonia, membre
DRUI-MAJERUS Yolande, membre
SCHMIT Mireille, secrétaire communale

SÉANCE PUBLIQUE

1. PLAN PLURIANNUEL FINANCIER 2020 – VERSION MISE À JOUR

Le collège des bourgmestre et échevins communique la version mise à jour du plan pluriannuel financier (PPF) au conseil communal, tel que prévu par le règlement grand-ducal du 30 juillet 2013.

2. CIMETIÈRES – CONCESSIONS DE SÉPULTURES ET DE COLUMBARIUMS

À l'unanimité des voix, le conseil communal approuve une concession de sépultures et de columbariums (Cimetière de Garnich).

3. APPROBATION D'UNE CONVENTION CONCERNANT LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Avec 7 voix pour et 2 voix contre (URBANZICK, DONDLINGER) le conseil communal approuve la convention du 28 octobre 2020 signée entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Garnich d'une part, et Monsieur Marco ZWANK d'autre part. Ceci concernant le remplacement des accompagnateurs et surveillants des enfants lors des transports scolaires.

4. PROJET DÉFINITIF CONCERNANT LA RECONSTRUCTION PARTIELLE DU CENTRE CULTUREL À GARNICH – APPROBATION

À l'unanimité des voix le conseil communal décide d'approuver le projet définitif au montant total de 4.969.838,78 € ttc.

5. RÈGLEMENTS TEMPORAIRES DE CIRCULATION

À l'unanimité des voix le conseil communal arrête un règlement temporaire de circulation.

6. DÉCLARATION DE MADAME MARIE-JOSÉE GLODT- DONDLINGER

Madame Marie-Josée GLODT-DONDLINGER fait part de son intention de démissionner pour le 1er janvier 2021 en tant que membre du collège des bourgmestre et échevins ainsi qu'en tant que membre du conseil communal. Les différents membres du conseil communal la remercient préalablement pour ses loyaux services et pour son engagement.

ÖFFENTLICHE SITZUNG

1. MEHRJÄHRIGER FINANZPLAN 2020 – AKTUALISIERTE AUSGABE

Der Schöffenrat teilt dem Gemeinderat die aktualisierte Ausgabe des mehrjährigen Finanzplans (PPF) mit, so wie es von der großherzoglichen Verordnung vom 30. Juli 2013 vorgesehen ist.

2. FRIEDHÖFE – KONZESSIONEN FÜR GRABSTÄTTEN UND URNENPLÄTZE

Einstimmig bewilligt der Gemeinderat einen Konzessionsvertrag für Grabstätten und Urnenplätze (Friedhof in Garnich).

3. ANNAHME EINER KONVENTION BEZÜGLICH DIE SCHÜLERTRANSPORTE

Mit 7 Stimmen dafür und 2 Gegenstimmen (URBANZICK, DONDLINGER) genehmigt der Gemeinderat die Konvention vom 28. Oktober 2020, welche zwischen dem Schöffenrat der Gemeinde Garnich einerseits, und Herrn Marco ZWANK andererseits, abgeschlossen wurde. Dies bezüglich die Vertretung der Begleiter und Aufseher der Schülertransporte.

4. ENDGÜLTIGER ENTWURF BEZÜGLICH DER TEILWEISEN NEUGESTALTUNG DES KULTURZENTRUMS IN GARNICH – GENEHMIGUNG

Einstimmig genehmigt der Gemeinderat den endgültigen Entwurf in Höhe von 4.969.838,78 € ttc.

5. ZEITBEGRENZTE VERKEHRSREGLEMENTE

Einstimmig nimmt der Gemeinderat ein zeitbegrenztes Verkehrsreglement an.

6. ERKLÄRUNG VON FRAU MARIE-JOSÉE GLODT- DONDLINGER

Frau Marie-Josée GLODT-DONDLINGER gibt ihre Absicht bekannt zum 1. Januar 2021 als Mitglied des Schöffenrates und des Gemeinderates zurückzutreten. Die verschiedenen Gemeinderäte bedanken sich im Vorfeld für die treuen Dienste und für ihr Engagement.



**SÉANCE du
SITZUNG vom
16/12/2020**



**PRÉSENCES
ANWESENDE**

FOHL Georges, bourgmestre
MULLER Arsène, échevin
HIRSCH-NOTHUM Karin, échevine
GLODT-DONDLINGER Marie-Josée, membre
URBANZICK Sascha, membre

DONDLINGER Lou, membre
BACKENDORF Serge, membre
FISCHER-FANTINI Sonia, membre
DRUI-MAJERUS Yolande, membre
SCHMIT Mireille, secrétaire communale

SÉANCE PUBLIQUE

1. DÉMISSION DE MADAME MARIE-JOSÉE GLODT-DONDLINGER

Suite à l'annonce de Madame Marie-Josée GLODT-DONDLINGER de vouloir démissionner pour le 1er janvier 2021 en tant que membre du collège des bourgmestre et échevins ainsi qu'en tant que membre du conseil communal, le conseil communal décide à l'unanimité des voix de ne pas procéder à des élections complémentaires.

2. PROJETS DE LA MISE À JOUR DES PLANS D'ACTION DE LUTTE CONTRE LE BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT – AVIS

Unaniment le conseil communal décide de prendre note des données reçues par le ministère compétent.

3. APPROBATION D'UN AVENANT À UNE CONVENTION

À l'unanimité des voix le conseil communal approuve l'avenant à la convention relative à la constitution du groupe d'action locale LEADER «Létzebuerg West».

4. RÈGLEMENT COMMUNAL AYANT COMME OBJET LE SUBVENTIONNEMENT D'INVESTISSEMENTS

Unaniment le conseil communal arrête le règlement communal ayant comme objet le subventionnement d'investissements dans le but d'une utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies alternatives.

5. RÈGLEMENT COMMUNAL RELATIF À LA PROTECTION CONTRE LE BRUIT – MODIFICATION

Unaniment le conseil communal décide de modifier l'article 7 du règlement communal du 20 avril 2015 relatif à la protection contre le bruit.

6. MODIFICATION PONCTUELLE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER « UM WEIER » À DAHLEM

À l'unanimité des voix le conseil communal décide d'adopter la proposition de modification ponctuelle du projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Dahlem, au lieu-dit «um Weier».

7. AVANT-PROJET SOMMAIRE CONCERNANT LA CONSTRUCTION DU CENTRE INTERGÉNÉRATIONNEL « WUESHECK » À DAHLEM – APPROBATION

À l'unanimité des voix le conseil communal décide d'approuver l'avant-projet sommaire au montant total de 11.709.467 € ttc.

8. BUDGET RECTIFIÉ 2020 ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

À l'unanimité des voix le conseil communal arrête le budget rectifié 2020 ainsi que le budget prévisionnel 2021.

ÖFFENTLICHE SITZUNG

1. RÜCKTRITT VON FRAU MARIE-JOSÉE GLODT-DONDLINGER

Bezugnehmend auf die Bekanntgabe von Frau Marie-Josée GLODT-DONDLINGER zu beabsichtigen zum 1. Januar 2021 als Mitglied des Schöffenrates und des Gemeinderates zurückzutreten, entschied der Gemeinderat einstimmig keine Komplementarwahlen durchzuführen.

2. ENTWURF DER AKTUALISIERTEN AKTIONSPLÄNE ZUR BEKÄMPFUNG VON UMGEBUNGSLÄRM – STELLUNGNAHME

Einstimmig entscheidet der Gemeinderat die betreffenden Daten, welche vom zuständigen Ministerium mitgeteilt wurden, zur Kenntnis zu nehmen.

3. ANNAHME EINER ZUSATZVEREINBARUNG

Einstimmig genehmigt der Gemeinderat die Zusatzvereinbarung betreffend die Gründung der lokalen Aktionsgruppe LEADER «Lëtzebuerg West».

4. GEMEINDEVERORDNUNG BETREFFEND ZUSCHÜSSE BEI INVESTITIONEN

Einstimmig nimmt der Gemeinderat eine Verordnung an, deren Ziel die Bezuschussung von Investitionen ist, zwecks rationeller Energieverwendung und Förderung alternativer Energieträger.

5. GEMEINDEVERORDNUNG BETREFFEND LÄRMSCHUTZ – ABÄNDERUNG

Einstimmig entscheidet der Gemeinderat den Artikel 7 der Gemeindeverordnung vom 20. April 2015 betreffend Lärmschutz abzuändern.

6. PUNKTUELLE ABÄNDERUNG DES TEILBEBAUUNGSPROJEKTES „UM WEIER“ IN DAHLEM

Einstimmig entscheidet der Gemeinderat den Vorschlag zur Abänderung des Teilbebauungsprojektes eines Grundstücks in Dahlem, am Ort genannt „Um Weier“, anzunehmen.

7. VORLÄUFIGER ENTWURF BEZÜGLICH DEN BAU DES INTERGENERATIONELLEN ZENTRUMS „WUESHECK“ IN DAHLEM – GENEHMIGUNG

Einstimmig genehmigt der Gemeinderat den vorläufigen Entwurf in Höhe von 11.709.467 € ttc.

8. BERICHTIGTER GEMEINDEHAUSHALT 2020 UND HAUSHALTSENTWURF 2021

Einstimmig nimmt der Gemeinderat den berichtigten Haushalt 2020 so wie den Haushaltsentwurf 2021 an.

SÉANCE NON PUBLIQUE
9. NOMINATION DÉFINITIVE AU POSTE VACANT DANS LA CARRIÈRE A2

Unaniment le conseil communal nomme définitivement Monsieur Tom MANGEN domicilié à Steinfort au poste vacant dans la carrière A2, sous-groupe scientifique et technique, sous le statut du fonctionnaire communal.

10. DÉSIGNATION D'UN CANDIDAT POUR LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

Avec 7 voix pour et 2 voix contre, le conseil communal décide de proposer à Madame la Ministre de l'Intérieur la candidature de Madame Sonia FISCHER-FANTINI, en remplacement du membre démissionnaire Madame Marie-Josée GLODT-DONDLINGER.

NICHT ÖFFENTLICHE SITZUNG
9. ENDGÜLTIGE ERNENNUNG AUF DEN FREIEN POSTEN IN DER BERUFLAUFBAHN A2

Einstimmig ernennt der Gemeinderat Herrn Tom MANGEN, wohnhaft in Steinfort, auf den freien Posten der Berufslaufbahn A2, wissenschaftliche und technische Untergruppe, unter dem Statut des Gemeindebeamten.

10. BENENNUNG EINES KANDIDATEN FÜR DEN SCHÖFFENRAT

Mit 7 Stimmen dafür und 2 Gegenstimmen entscheidet der Gemeinderat Frau Innenministerin die Kandidatur von Frau Sonia FISCHER-FANTINI vorzuschlagen, als Ersatz für das zurückgetretene Mitglied Frau Marie-Josée GLODT-DONDLINGER.


**BUDGET
2020/2021**
BUDGET RECTIFIÉ 2020 & BUDGET PRÉVISIONNEL 2021
tel qu'arrêté par le Conseil Communal en date du 16 décembre 2020

BUDGET RÉCTIFIÉ 2020	Service ordinaire <i>Ordentlicher Haushalt</i>	Service extraordinaire <i>Außerordentlicher Haushalt</i>
Total des recettes - Gesamteinnahmen	7.620.638,83 €	1.411.304,00 €
Total des dépenses - Gesamtausgaben	5.233.160,53 €	4.850.093,61 €
Boni propre à l'exercice - Überschuss	2.387.478,30 €	
Mali propre à l'exercice - Mali		3.438.789,61 €
Boni du compte 2019 - Überschuss der Konten 2019	3.060.042,66 €	
Boni général	5.447.520,96 €	
Mali général		3.438.789,61 €
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 3.438.789,61 €	+ 3.438.789,61 €
Boni présumé fin 2020 - Voraussichtlicher Überschuss 2020	2.008.731,35 €	

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021	Service ordinaire <i>Ordentlicher Haushalt</i>	Service extraordinaire <i>Außerordentlicher Haushalt</i>
Total des recettes - Gesamteinnahmen	7.947.875,00 €	862.000,00 €
Total des dépenses - Gesamtausgaben	6.091.792,68 €	4.606.157,00 €
Boni propre à l'exercice - Überschuss	1.856.082,32 €	
Mali propre à l'exercice - Mali		3.744.157,00 €
Boni présumé fin 2020 - Voraussichtlicher Überschuss 2020	2.008.731,35 €	
Boni général	3.864.813,67 €	
Mali général		3.744.157,00 €
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 3.744.157,00 €	+ 3.744.157,00 €
Boni présumé fin 2021 - Voraussichtlicher Überschuss 2021	120.656,67 €	

ADAPTATIONS LIGNES RGTR

Depuis la fin de l'année 2020 plusieurs changements ont eu lieu concernant le réseau de bus RGTR. Ces changements concernent également des lignes desservant la commune de Garnich.



RGTR



+ INFOS

Toutes les informations relatives au transport public dans la commune de Garnich sont disponibles sur notre site Internet

www.garnich.lu

dans la rubrique

« Mobilité dans la commune ».

Pour toute information en relation avec la mobilité au niveau national, consultez le site Internet

www.mobiliteit.lu.

LES PETITES ANNONCES DE GARNICH



BABYSITTING

Caroline LEINKAUF - T. 621 69 74 80

Julien MATTEO-HAAG - T. 621 88 55 51

Mandy NEDERVEEN - T. 661 40 33 80

Julia SANELLI - T. 691 20 41 26

Chiara THOMA - T. 621 17 69 20



DOGSITTING

Julien MATTEO-HAAG - T. 621 88 55 51



COURS DE RATTRAPAGE

français, allemand, mathématiques

Martine FISCHER de Kahler - T. 661 93 13 28

français

Melanie RIBEIRO de Garnich - T. 661 95 10 01



STRÉCKCOURS

All Dënschden Owend vun 18 bis 20 Auer zu Duelem am Keller.

INFO: Mme Annelie Back - T. 38 02 64

Mme Renée Lippert-Weiler

Email: renee.weiler@education.lu

oder einfach Dënschdes Owes laanscht kommen, och mat eegene Strécksaachen wou dir viru gehollef wëllt kréien.



BITZCOURS

All Méinden Owend vu 19 bis 21 Auer zu Duelem am Keller (ausser Schoulvakanten).

INFO: Mme Chantal Longhino-Koster

T. 661 41 75 32

Email: schewi1971@hotmail.com

APPEL POUR CONTACT

BABYSITTING & COURS DE RATTRAPAGE

Vous proposez du "Babysitting" ou vous offrez des cours de rattrapage? L'administration communale vous propose d'annoncer votre offre sur son site Internet et dans le « Gemengebuet ».

Inscription : T. 38 00 19 - 65 | garnich@pt.lu

www.garnich.lu

60 JOER BESTUET - DIAMANTEN HOCHZÄIT



60 JOER BESTUET

D'Hochzäit tëscht der Madame Nelly AREND
an dem Här Léon KOEUNE gouf de 6. Oktober
1960 gefeiert. Eis beschte Gléckwënsch fir
d'Diamanten Hochzäit !

FOOD TRUCKS IN GARNICH

**FOOD TRUCKS
IN GARNICH**
TOUTE LA SEMAINE

DU LUNDI AU SAMEDI 17H-21H

6 JOURS PAR SEMAINE
AMBIANCES CULINAIRES
MOYENS DE SE RÉGALER

FOOD TRUCKS GARNICH
DU LUNDI AU SAMEDI 17H-21H
AU PARKING « BOTTERKRÄIZ » À GARNICH
Rue des trois Cantons | L-8354 Garnich

LUNDI LE DELIZIE DI MARIO Cuisine italienne & sud-américaine  f Le delizie di Mario	MARDI THE KARAVAN Burgers  www.thekaravan.lu
MERCREDI STREATCHEF Burgers, Pulled pork & Végétariens  www.streatchef.lu	JEUDI CHEF GUO Cuisine chinoise, Wok  f Chef Guo
 VENDREDI ARANCINO Cuisine italienne  www.arancino.lu	SAMEDI CHEF GUO Cuisine chinoise, Wok  f Chef Guo

Org.: Administration communale de Garnich & Luxembourg Food Truck Association

Commune de Garnich | 15, rue de l'École | L-8353 Garnich
Tél.: 38 00 19-1 | Fax: 38 00 19-91 | garnich@pt.lu | www.garnich.lu

CALENDRIER SICA

Le calendrier écologique du « Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets » avec le détail pour l'année 2021 a été distribué récemment à toutes les boîtes aux lettres dans la commune de Garnich.

Vous pouvez déposer toute une gamme de substances valorisables ainsi que vos déchets problématiques au Centre de recyclage SICA situé dans la zone industrielle de Kehlen.



T. 30 78 38 - 30 | www.sica.lu | info@sica.lu

Heures d'ouverture:

Lundi à vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Samedi de 8h00 à 15h30

LA FIBRE OPTIQUE À GARNICH



POST INVESTIT
AUJOURD'HUI
DANS LE RÉSEAU DU FUTUR

post.lu/futur



SORTIE DU MAGAZINE RÉGIONAL "LEADER LËTZEBUERG WEST"



Magazine régional – LEADER Lëtzebuerg West *La forêt et ses différentes fonctions*

La 23e édition du magazine régional LEADER Lëtzebuerg West a fait son apparition sous le titre « La forêt et ses différentes fonctions ». Outre les divers articles sur le thème de la forêt, vous découvrirez également l'avancement de nos projets et de courtes informations d'actualité régionale.



Commandez le magazine gratuitement ou lisez-le en ligne :

LEADER Lëtzebuerg West
1, rue de l'Eglise L-7481 Tuntange
T : 26 61 06 80
E : lw@leader.lu
www.letzebuergwest.lu



PROJET "VERÄINSHAUS" Centre culturel Garnich

Le projet de rénovation du centre culturel de Garnich, nommé « Veräinshaus », avance et l'avant-projet définitif a ainsi été voté au conseil communal en date du 18 novembre 2020.

Le complexe se présente actuellement dans une configuration complexe, dû au diverses transformations subies au fil du temps. Le projet de rénovation actuel prévoit une révision complète de l'infrastructure afin:

- de lui conférer un parvis et un foyer d'entrée répondant à sa fonction
- d'installer un local « café » avec une terrasse en front de rue
- de mettre en conformité le complexe concernant les mesures de sécurité
- d'assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite
- de réduire la multitude de niveaux différents
- d'installer de nouvelles infrastructures sanitaires
- d'installer un nouveau jeu de quilles
- de revoir la disposition du bar et de la cuisine
- de doter la grande salle d'équipements techniques répondant aux besoins actuels
- d'améliorer l'acoustique de la grande salle
- de remplacer la salle du premier étage par deux salles de réunions
- d'intégrer pleinement le bâtiment de musique au centre culturel

- de concentrer les installations de chauffage, actuellement séparés, en une seule chaufferie
- de prévoir en sous-sol des locaux de stockage au profit des associations

La mise en place de toutes ces mesures nécessite la démolition de l'ancien bâtiment en front de rue. Cette mesure permet de réduire les niveaux du complexe tenant compte de la voirie et des bâtiments maintenus. Le foyer d'entrée sera devancé d'un parvis protégé partiellement par un auvent. Les détails du programme retenu par le projet ont été établi à l'issu d'un processus de participation citoyenne, moyennant des concertations avec les citoyens et les associations. La toiture du nouveau volume, orienté sud est destiné à accueillir une installation photovoltaïque.

Le présent projet est développé au stade d'avant-projet détaillé. Le montant du devis estimatif détaillé s'élève à 4.969.838,78€. L'augmentation du coût des travaux entre l'avant-projet sommaire et cette version détaillée s'explique surtout par l'augmentation du volume de la nouvelle construction, par la prise en compte de la situation des réseaux souterrains et par l'évolution des prix du marché. Le coût réel se présente seulement par le résultat des mises en adjudication du projet.



Nouvelles Subventions

ÉNERGIES ALTERNATIVES



Dans sa séance du 16 décembre 2020, le conseil communal de la commune de Garnich a adopté un nouveau règlement ayant comme objet le subventionnement d'investissements dans le but d'une utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies alternatives

Les mesures envisagées ci-dessous auront pour objet d'encourager les citoyens de la commune de Garnich dans l'utilisation des sources d'énergies renouvelables afin de préserver les ressources naturelles, de protéger et de sauvegarder notre environnement et de lutter contre les changements du climat.

A		Rénovation énergétique et économies d'énergie et de ressources naturelles	Montant accordé
1	Conseil en énergie approfondi et en relation avec un projet de rénovation		10% de la subvention étatique avec un maximum de 250€
2	Isolation thermique extérieure ou intérieure des murs extérieurs d'une habitation existante		10% de la subvention étatique avec un maximum de 1500€
3	Isolation thermique de la toiture ou de la dalle supérieure contre une zone non chauffée d'une habitation existante		10% de la subvention étatique avec un maximum de 1000€
4	Isolation thermique de la dalle inférieure ou des murs contre sol ou zone non chauffée d'une habitation existante		10% de la subvention étatique avec un maximum de 1000€
5	Remplacement fenêtres et porte fenêtres		25% de la subvention étatique avec un maximum de 500€
B		Construction durable	Montant accordé
1	Construction d'un logement durable		10% de la subvention étatique avec un maximum de 1000€
C		Energies renouvelables & collecte eau de pluie	Montant accordé
1	Installation solaires photovoltaïques (max. 30kWp)		10% de la subvention étatique avec un maximum de 500€
2	Installation solaires thermiques		10% de la subvention étatique avec un maximum de 500€
3	Installation de pompes à chaleur		10% de la subvention étatique avec un maximum de 500€
4	Installation d'un chauffage central à granulés de bois, à plaquettes de bois ou à bûches		10% de la subvention étatique avec un maximum de 500€
5	Installation d'une infrastructure pour la collecte d'eau de pluie		10% de la subvention étatique avec un maximum de 500€
D		Efficacité énergétique du chauffage	Montant accordé
1	Remplacement d'un ancien circulateur de chauffage par une pompe à haute efficacité énergétique (IEE ≤ 0,20)		50 €

Les demandes en vue de l'allocation des subventions doivent obligatoirement être accompagnées de l'attestation certifiant le bénéfice de l'aide étatique correspondante avec indication du montant y relatif (Points A à C). Pour le point D la facture respective dûment acquittée est à joindre à la demande. La demande de subvention doit être introduite au plus tard 3 mois après réception de l'attestation respectivement de la facture. Un formulaire y respectif est disponible auprès de votre administration communale et est téléchargeable sur le site Internet www.garnich.lu/subsides.

L'entrée en vigueur du nouveau règlement a été fixée au 1er janvier 2021.



FOODSHARING LËTZEBUERG A.S.B.L.
AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE GARNICH
VOUS INVITE À LEUR

DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES

**ES-TU AUSSI CONTRE LE GASPILLAGE DE NOURRITURE?!
REJOINS-NOUS AFIN DE DONNER UNE 2ÈME CHANCE À
CES PRODUITS**

**CHAQUE VENDREDI* DE 20H00 - 21H00
DANS LA SALLE "AM KELLER" À DAHLEM
3, RUE DE L'ÉCOLE**

**SOUS-SOL DE L'ÉCOLE MATERNELLE, ENTRÉE PAR LE PARKING
(À L'EXCEPTION DES JOURS FÉRIÉS)***

Nos "Foodsaver" bénévoles vont récupérer les aliments qui ne peuvent plus être vendus, en accord avec des magasins, avant qu'ils ne soient supprimés et jetés.

Foodsharing Luxembourg Association sans but lucratif (RCS: F12422)
55, avenue de la Liberté - L-1931 Luxembourg mail: moien@foodsharing.lu

REGARDEZ

**AUTOMOBILISTES,
SOYEZ ATTENTIFS AUX AUTRES**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics



POLICE
LÈTZEBUERG 

**SHOPPING
ZU LËTZEBUERG
ËMMER AN IWWERALL**



LETZSHOP.LU 

ARCHIVES RÉGIONALES NUMÉRISÉES



Digitalisez et sécurisez gratuitement vos documents historiques et culturels d'intérêt local et régional !

- Vous êtes une association active dans la recherche et la préservation de documents relatifs au patrimoine historique et culturel, local et régional (p. ex. : les amis de l'histoire, clubs photo, associations culturelles...),
- Vous êtes membre d'une commission consultative culturelle communale,
- Vous êtes actif au sein d'un musée disposant de collections d'intérêt local ou régional,
- Vous êtes un citoyen passionné et impliqué dans la préservation de la mémoire culturelle et historique de votre région (photographe, maquettiste, chercheur, historien, documentaliste, collectionneur, artisan d'art, architecte...),
- Vous possédez des documents (photos, vidéos, films, diapositives, livres, revues, bulletins, cartes postales & géographiques, objets divers...) représentatifs d'une époque, d'une coutume ou d'une tradition locale ancienne, d'événements locaux caractéristiques ou spécifiques de votre région, de l'histoire artisanale et industrielle locale...

...alors, grâce au projet LEADER ARNU, vous disposez aujourd'hui gratuitement d'un soutien professionnel et spécialisé dans la digitalisation et la préservation à long terme de vos données, documents et objets d'intérêt historique et culturel.

Le projet ARNU a été initié par 4 régions LEADER du Luxembourg (Lëtzebuerg West, Atert-Wark, Éislek et Mëllerdall). Ce projet innovant, prévu pour 2020 et 2021, est cofinancé par l'Union européenne (FEADER), l'Etat luxembourgeois (Ministère de l'Agriculture) et l'ensemble des communes, membres des divers Groupes d'Action Locale (GAL).

Ce projet s'inscrit également dans une démarche de concertation avec le Service de la coordination générale de la stratégie numérique du patrimoine culturel national du Ministère de la Culture.

Il est porté par l'association AUTISME Luxembourg, déjà active dans le domaine de la digitalisation et de l'archivage notamment pour diverses communes et institutions nationales.



Les documents et supports proposés à la digitalisation, de nature privée ou publique, doivent présenter une dimension d'intérêt collectif et local. Tous les sujets qui pourraient représenter une trace de vie communautaire à faire connaître et à préserver pour les générations à venir, peuvent être éligibles.

Les documents ou supports proposés feront l'objet d'une sélection qualitative et quantitative afin de garantir au mieux la dimension d'intérêt public et la prise en considération d'un maximum de projets durant la phase pilote LEADER.

Le processus de digitalisation est réalisé selon les standards internationaux et selon les normes recommandées par les opérateurs nationaux actifs dans les divers domaines de la préservation du patrimoine culturel et historique. A terme, les données numérisées sont donc techniquement intégrables dans des bases de données nationales et même européennes.

Les données numérisées sont mises à disposition du requérant, sur un support informatique physique p.ex. clef USB ou dématérialisé. Au terme du projet, les prestations

de digitalisation continueront à être proposées afin de pouvoir suivre le projet, cependant sur base d'un service payant.

Des séances publiques d'information supplémentaire sur le projet seront organisées prochainement dans chaque région. Votre bureau LEADER régional peut vous informer sur les dates et lieux de ces séances. Avis aux amateurs !



+ INFOS

LEADER Lëtzebuerg West
1, rue de l'Eglise L-7481 Tuntange
T : 26 61 06 80
E : lw@leader.lu
www.letzebuergwest.lu

Problemer ? Ruff un !

116111

oder online www.kjt.lu



Le KJT est g  r   par Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l., en association avec la Fondation Kannerschlass, la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Ligue m  dico-sociale dans le cadre d'une convention avec le Minist  re de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (CO-FC/014/2008 et EF/SFCA/007).

Kanner
Jugend
Telefon 

Illustration: Simon Taylor-Kielty - Graphic design: Farshad Afsharimehr



VOTRE ENFANT FAIT-IL DODO PENDANT QUE VOUS DORMEZ ?

Pour dormir tranquille, définissez des zones
sans écran dans votre maison.

Découvrez notre guide pour parents sur ***bee-secure.lu***



einfach | digital
Zukunftskompetenze
fir staark Kanner



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



CLEVER SOLAR



CLEVER SOLAR – Miser sur le soleil

Investir dans les énergies renouvelables est une priorité du programme de relance Neistart Lëtzebuerg. Le gouvernement mise sur le photovoltaïque et propose la prolongation de la tarification actuelle jusqu'au 31 mars 2021 ainsi que de nouvelles tarifications avantageuses pour les installations photovoltaïques moyennes. Cet ensemble de mesures s'adresse à la fois aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises. Nouveauté : les installations dites « moyennes » (de 30 à 200 kW) ne sont plus réservées aux collectivités ou à la société civile mais accessibles aux ménages et aux entreprises. Pour accompagner ces mesures, myenergy a développé un cadastre solaire national consultable sur geoportail.lu. Il s'agit d'un outil de planification de projets photovoltaïques et d'évaluation du potentiel solaire de chaque bâtiment. Il fournit également une première estimation de la puissance de l'installation qui pourrait être aménagée sur votre toiture.

CLEVER SOLAR – Auf die Sonne setzen

Investitionen in erneuerbare Energien stellen eine Priorität des Programms Neistart Lëtzebuerg dar. Die Regierung setzt auf Photovoltaik und sieht eine Verlängerung der aktuellen Tarifregelung bis zum 31. März 2021 vor. Neue attraktive finanzielle Bedingungen für mittelgroße Photovoltaikanlagen gehören des Weiterem zum Programm dazu. Diese Maßnahmen richten sich an Privatleute, öffentliche Akteure und Unternehmen. Neu: Sogenannte „mittlere“ Anlagen (von 30 bis 200 kW) sind ab jetzt nicht nur den Gemeinden oder der Zivilgesellschaft vorbehalten, sie sind auch für Haushalte und Unternehmen zugänglich. myenergy hat in diesem Rahmen ein nationales Solarkataster entwickelt, das auf geoportail.lu aufrufbar ist. Dieses Werkzeug hilft konkret bei der Planung von Photovoltaikprojekten und zur Bewertung des Solarpotenzials eines Gebäudes. Es bietet auch eine erste Schätzung der Leistung der Installation, die auf Ihrem Dach montiert werden könnte.

RECYCLAGE

SUPERDRECKSKESCHT

Die SuperDrecksKëscht stellt einen wichtigen Bestandteil der modernen Abfallwirtschaft in Luxemburg dar. Ihre Aufgabe ist es, sich um die Vermeidung und Verringerung, sowie die Verwertung und Entsorgung von Problemstoffen aus Haushalten zu kümmern.

Die nächsten Sammlungen der SuperDrecksKëscht in der Gemeinde Garnich finden wie folgt statt:

Dienstag, den 9. Februar 2021
Mittwoch, den 5. Mai 2021

Ab 7.00 „Haus zu Haus Sammlung“
 Garnich / Dahlem / Hivange / Kahler
 7.30 – 15.30 „Service-Center“
 Garnich, Botterkräiz



SuperDrecksKëscht®
www.sdk.lu



Internet: www.sdk.lu | Infotelefon: **48 82 16-1**

Jederzeit können sie sich aber auch an den SICA-Recyclingpark in der Industriezone in Kehlen wenden.
www.sica.lu | Tel.: 30 78 38 30

Spraydosen

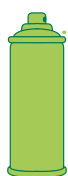
Sicher entsorgen - Alternativen nutzen !

Bombes aérosols

Éliminer en toute sécurité - utiliser des alternatives !



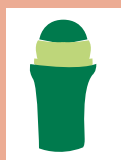
Viele Produkte des täglichen Lebens sind als Spray erhältlich. Neben Vorteilen besitzen Spraydosen aber auch Nachteile. Sie stellen, unabhängig von den Inhaltsstoffen, aufgrund ihrer Füllung mit Treibgas eine Gefahr dar. Diese stehen unter Druck und können bei höheren Temperaturen oder unsachgemäßem Gebrauch explodieren.



Haarspray - laque pour cheveux
Farben - couleurs
Bauschaum - mousse de construction
Sahne - crème

De nombreux produits de la vie quotidienne sont disponibles en spray. A côté des avantages, des bombes aérosols ont aussi des inconvénients. Quels que soient leurs ingrédients, elles sont dangereuses en raison de leur remplissage en propulseur: elles sont sous pression et peuvent exploser à des températures plus élevées ou en cas d'utilisation inappropriée.

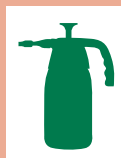
Sicherheit / Vermeidung Sécurité / Prévention



➔ Für die meisten Produkte gibt es Alternativen: Deoroller, Rasierseife, selbst geschlagene Sahne etc.

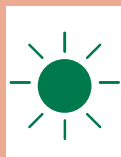
➔ Sollten Sie nicht auf die Vorteile des Sprays verzichten wollen, so nutzen Sie z.B. einfache Pumpzerstäuber.

➔ Lassen Sie bei höheren Temperaturen Spraydosen auf keinen Fall im Auto oder an sonstigen Orten liegen, die sich aufheizen bzw. der direkten Sonneneinstrahlung.



➔ Pour la plupart des produits, il existe des alternatives: déodorant à bille, savon à barbe, crème battue à la main etc.

➔ Si vous ne souhaitez pas renoncer aux avantages de la pulvérisation, utilisez par exemple un pulvérisateur à pompe simple.



➔ En aucun cas, les aérosols ne doivent être laissés dans la voiture ou dans d'autres endroits chauffés ou exposés au soleil.

Verwertung

Leere Spraydosen und Dosen mit Restinhalten können an den Sammelstellen der SuperDrecksKëscht® und in den Recyclincentren abgegeben werden. Sie werden beim Recycler zerstört und die Restinhaltsstoffe komplett heraus gepresst, Metalle werden abgetrennt. Die PU-Montageschaumdosen werden bei einem spezialisierten Recycler unter maximaler Rückgewinnung von Sekundärrohstoffen behandelt.

Die Metallfraktion geht zu einem Recycler, der die Trennung in FE- und NE-Metalle durchführt. Bei Bauschaumdosen werden auch die Treibgase aufgefangen und wiederverwertet. Aus dem verbleibenden PU-Lösemitelgemisch kann PU-Recyclat zurückgewonnen werden, das bei der Produktion von PU-Schaum oder als Zusatzstoff in Klebern eingesetzt wird.

Die flüssigen und gasförmigen Reststoffe der Spraydosen werden umweltgerecht und klimaneutral behandelt.

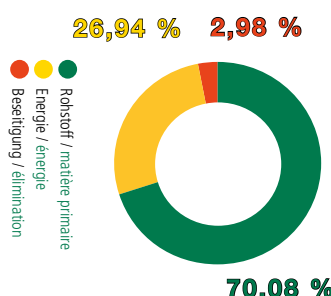
Valorisation

Les bombes aérosols vides et les vaporisateurs contenant des résidus peuvent être déposés aux points de collecte du SuperDrecksKëscht® et dans les centres de recyclage. Ils sont détruits chez le recycleur et les ingrédients restants sont complètement éliminés; les métaux sont séparés. Les bombes de mousse PU sont traitées par un recycleur spécialisé avec une récupération maximale des matières premières secondaires.

La fraction métallique est envoyée à un recycleur qui effectue la séparation entre le FE et les métaux non ferreux. Les gaz propulseurs des mousses de construction sont également collectés et recyclés. À partir du mélange de solvants PU restant, on peut récupérer le recyclat de PU, utilisé dans la production de mousse de PU ou comme additif dans les adhésifs.

Les résidus liquides et gazeux des bombes aérosols sont traités de manière respectueuse de l'environnement et climatiquement neutre.

Ressourcenpotential Spraydosen Potentiel de ressources Bombes aérosols



DEM-SDK/LU-199725-04.2019-001

Wichtigste Outputströme
Les flux plus importants





De plus en plus de personnes travaillent à domicile. Est-ce une solution saine et écologique?
Cela dépend de la façon dont on s'y prend!



Pour ma santé

Organiser
le temps de
travail

Fixer des limites

A domicile, on a tendance à travailler plus d'heures, notamment en soirée et le w-e.

Pauses précieuses

Recommandation:
toutes les 90 min.

Prendre l'air

Se lever et bouger à
intervalles réguliers!

Echanges avec les collègues

A planifier dans le calendrier!

Ne pas
s'isoler

Être conscient de sa propre responsabilité envers son équipe.
Cela renforce l'estime de soi et la motivation personnelle.

Concilier
travail et
vie privée

Espace de travail défini

Si possible dans une pièce séparée,
sans distraction venant de l'extérieur.

Pour l'environnement



Aérer de manière fûtée!

2-4 fois par jour avec la fenêtre et la porte
grandes ouvertes (en hiver: 4-10 min).

20 degrés = T°C idéale pour travailler.

S'éclairer avec la lumière du soleil

C'est super pour l'attention et la motivation,
tout en économisant de l'électricité!

Pause aussi pour l'ordi

A partir de 15 min: Mode veille.
Pause de midi? Ne pas hésiter à l'éteindre.
Fin de journée: Penser à débrancher l'ordinateur!



RECENSEMENT

DES OISEAUX

29 - 31 janvier 2021

Un jour
de plus

PARTICIPEZ ET GAGNEZ!



Observez et comptez les oiseaux fréquentant vos jardins et balcons pendant une heure
Enregistrez vos observations en ligne



natur&ëmwelt

www.naturemwelt.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

CLEVER
HÄTZEN
*Sue
spueren*



MAACHT ÄERT HAUS FIT – DENKT UN ÄR HEIZUNG
MANNER VERBRAUCH – MANNER LOFTVERSCHMOTZUNG – E BESSERT KLIMA

HEIZUNGS-CHECK

Bei dëser professioneller Inspektioun gitt dir séier an einfach de Spuerpotenzial vun ärer Heizung gewuer. Weider Informatiounen op www.heizungcheck.lu

HEIZUNG ERSETZEN



Loosst är fossil bedriwwen Heizung (Masutt- oder Gasheizung) **duerch eng erneierbar Alternativ ersetzen** a profitéiert grad elo vum **Masuttersatz-Bonus**.

Beispiller vu Subventiounen am Fall vum Ersatz vun enger Heizung an engem Eefamilljenhaus (**gültig fir all Commande vun enger neier Anlag bis den 31. Mäerz 2021**):

Wärmepompe mat Geothermie :

62,5% vun de Käschten,
max 10.000 €

Holzpellets- oder Holzhackschnitzelheizung :

50% vun de Käschten,
max 6.250 €

+30% op dëse Montanten wann dir är **Masutt- oder Gasheizung** ersetzt.

HOLZUEWEN

Informatiounen wéi dir ären **Holzuewen** effizient a mat manner Impakter op d'Loftqualitéit bedreiwe kënnt fannt dir op www.myenergy.lu/chauffage-bois

All d'Detailer fannt dir op www.clever-prim.es.lu
oder op der Hotline vu myenergy: (+352) 8002 11 90.

Vous trouvez toutes les informations en français sur www.clever-prim.es.lu
Sie finden alle Informationen auf Deutsch unter www.clever-prim.es.lu

D'myrenovation  App weist iech wéivill
staatlech a kommunal Hëllef dir kënnt kréien.



COVID-19 : SOUS RÉSERVE D'ANNULATIONS OU DE REPORTS ÉVENTUELS

JANVIER 2021

JOUR	HORAIRE	ÉVÉNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
Dimanche	3	ANNULÉ Neijoerspatt	Dahlem, Am Keller	Duelemer Leit
Samedi	9	Chrëschtbeemercher asammelen	Garnich, Dahlem, Hivange	Opel Hecktriebler Lëtzebuerg
Samedi	16	19h00 Oppene Keller	Dahlem, Am Keller	Duelemer Leit
Dimanche	17	Départ: 8h00-14h00 Marche populaire	Garnich, Veräinshaus	Wandertramps
Jeudi	21	19h30 Théâtre "The Coronavirus Chronicles"	Kahler, Duerfzenter	English theatre company & Koler Bierger
Vendredi	22	19h30 Théâtre "The Coronavirus Chronicles"	Kahler, Duerfzenter	English theatre company & Koler Bierger
Samedi	23	14h30 & 19h30 Théâtre "The Coronavirus Chronicles"	Kahler, Duerfzenter	English theatre company & Koler Bierger
Vendredi	29	À partir de 19h00 Café Koler	Kahler, Duerfzenter	Associations de Kahler
Dimanche	31	Generalversammlung	Garnich, Veräinshaus	Garnecher Musek

FÉVRIER 2021

JOUR	HORAIRE	ÉVÉNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
Samedi	6	ANNULÉ Galaconcert	Garnich, Veräinshaus	Garnecher Musek
Samedi	20	Buergbrennen	Kahler, Duerfzenter	Club des jeunes Koler
Samedi	20	19h00 Oppene Keller	Dahlem, Am Keller	Duelemer Leit
Dimanche	21	Buergbrennen	Garnich, Botterkräiz	Opel Hecktriebler
Mardi	23	Generalversammlung	Hivange, Al Spillschoul	D'Héiwenger
Vendredi	26	À partir de 19h00 Café Koler	Kahler, Duerfzenter	Associations de Kahler

MARS 2021

JOUR	HORAIRE	ÉVÉNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
Samedi	6	Generalversammlung	Dahlem, Am Keller	Gaart an Heem Garnich-Duelem-Héiweng
Dimanche	7	Spillnomëtten	Dahlem, Am Keller	Duelemer Leit
Mardi	16	Grand ramassage de vieux vêtements	Commune de Garnich	Aide aux enfants handicapés du Grand-Duché
Samedi	20	Grouss Botz	Hivange	D'Héiwenger
Vendredi	26	À partir de 19h00 Café Koler	Kahler, Duerfzenter	Associations de Kahler
Samedi	27	Generalversammlung	Dahlem, Am Keller	Duelemer Leit

AVRIL 2021

JOUR	HORAIRE	ÉVÉNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
Jeudi	1	Ouschtereeër fierwen	Dahlem, Am Keller	Duelemer Leit
Jeudi	1	Ouschtereeëraktioun	Commune de Garnich	Club des jeunes Koler

Bicherbus

la bibliothèque sur roues



00
15

Le Bicherbus passera à Garnich

(Parking du cimetière)

à chaque fois entre 13h30 et 14h00
les mercredis suivants:

13 janvier 2021

3 février 2021

3 mars 2021

24 mars 2021

28 avril 2021

Le Bicherbus, véritable bibliothèque sur roues, parcourt l'ensemble du pays en 16 tournées hebdomadaires et dessert quelque 100 localités luxembourgeoises.

Le service du Bicherbus a été, depuis sa mise en service en 1982, continuellement réinventé, réélaboré, amélioré par une petite équipe créative et motivée. En 2010 le service Bicherbus a été intégré à la Bibliothèque nationale.



Plus d'infos

M. Romain Kayser
T. 80 30 81
bicherbus@bnl.etat.lu
www.bicherbus.lu

Ramassage

de sapins de Noël

9 JANVIER



En vue de préparer la fête des brandons du 1er mars 2020, l'association « Opel Hecktriebler » vous propose de prendre en charge votre ancien sapin de Noël. Le ramassage se fera dans les localités de Garnich, Dahlem et Hivange, notamment en date du samedi, 9 janvier 2021. Les sapins devront être posés sur le trottoir avant 10.00 heures.

Ramassage

de vieux vêtements

16 MARS



Comme chaque année l'association « Aide aux enfants handicapés du Grand-Duché de Luxembourg » a le plaisir d'annoncer son grand ramassage de vieux vêtements. Dans la commune de Garnich celui-ci se déroulera le mardi, 16 mars 2021.

2020
automne
hiver

CONSTRUCTION DU PARC ÉOLIEN « WANDPARK GARNICH »

Au « Reberg » entre Hivange, Garnich & Kahler | Org.: Soler S.A.

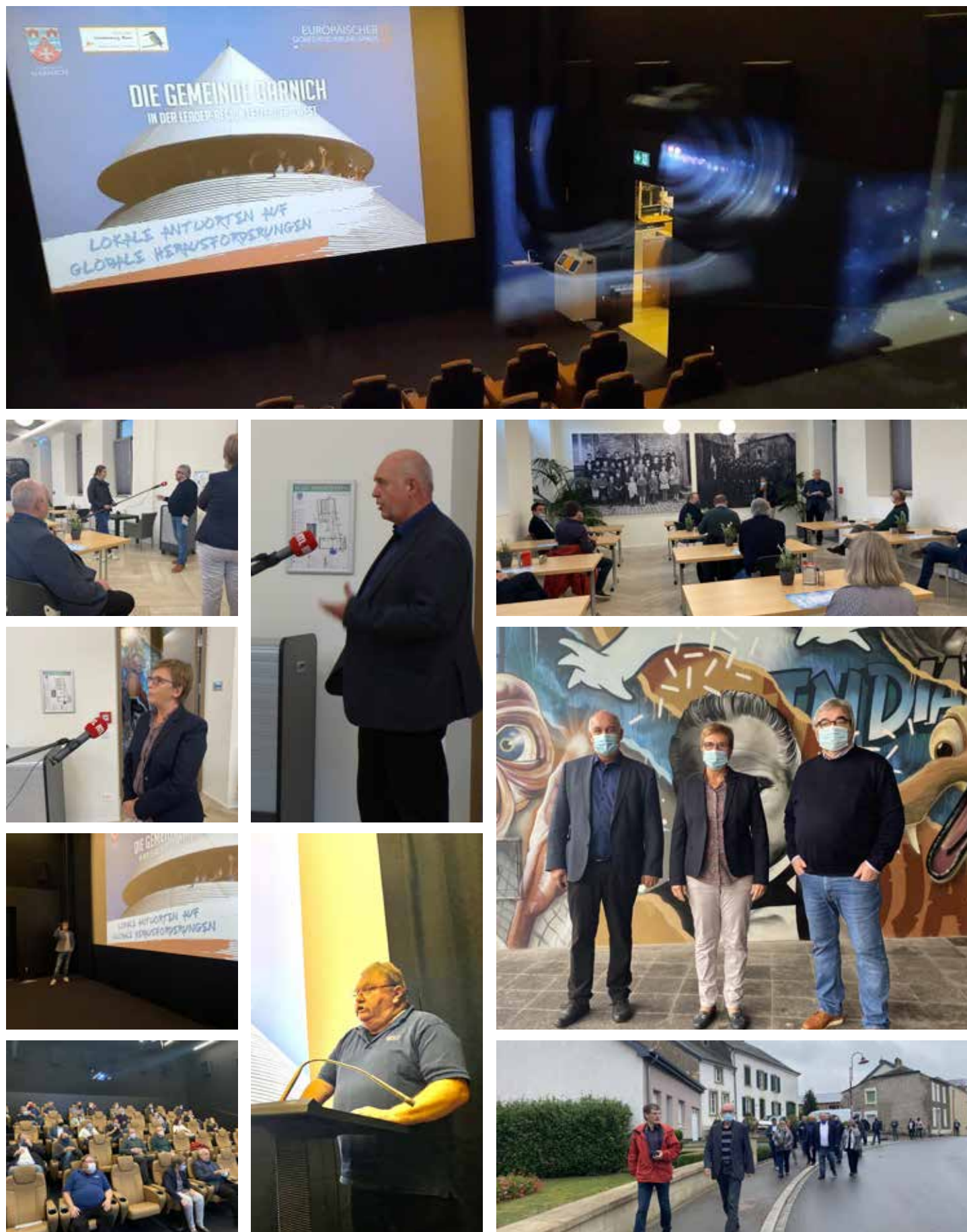




30/09

VISITE DU JURY DU « PRIX EUROPÉEN DU DÉVELOPPEMENT RURAL »

Garnich & région LEADER « Lëtzebuerg West » | Org.: Garnich & LEADER « Lëtzebuerg West »





03/10

CONCERT DU « GILLES GRETHEN QU4RTET »

Veräinshaus Garnich | Org.: Commission culturelle de la commune de Garnich



30/10

HECKEPLANZAKTION

Org.: Fierschter, 6. Schouljoer an d'Gemengeverwaltung



01/12

SAINT NICOLAS / KLEESCHEN

Précoce à Garnich, groupe A | Org.: Administration communale de Garnich & école



04/12

SAINT NICOLAS / KLEESCHEN

Précoce à Garnich, groupe B | Org.: Administration communale de Garnich & école



05-06
/12

LE SAINT NICOLAS EN VISITE VIA FACETIME & WHATSAPP

Org.: Club des jeunes Kahler



04/12

SAINT NICOLAS / KLEESCHEN

Pré-scolaire à Dahlem | Org.: Administration communale de Garnich & école



04/12

SAINT NICOLAS / KLEESCHEN

Cycles 2-4 à Garnich | Org.: Administration communale de Garnich & école



04/12

SAINT NICOLAS / KLEESCHEN

Cycles 2-4 à Garnich | Org.: Administration communale de Garnich & école





CORONAVIRUS COVID-19

INFORMATIONS ET DIRECTIVES

COMMENT SE PROTÉGER ?



Lavez-vous régulièrement et correctement les mains à l'eau et au savon.



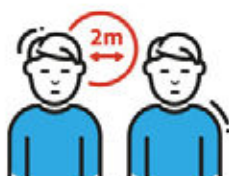
Toussez ou éternuez dans le pli du coude ou un mouchoir en papier.



Evitez de serrer des mains ou de faire la bise.



Evitez de toucher votre visage avec vos mains.



Evitez les contacts proches avec les personnes malades.



En cas de maladie restez à la maison, n'allez pas au travail ou à l'école.

QUELS SONT LES SYMPTOMES ?

37,5°



Les symptômes ressemblent à ceux de la grippe. La maladie reste bénigne pour la majorité des gens.

COMMENT LE VIRUS SE PROPAGE-T-IL ?



Le port d'un masque normal ne vous protège pas contre les virus.



Le virus se propage par le biais de gouttelettes respiratoires expulsées lorsqu'on tousse ou éternue.

POUR SE RENSEIGNER :
8002 - 8080

EN CAS D'URGENCE :
112



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la santé

Sante.lu





Dessert de pain d'épices au potiron



Lebkuchendessert mit Kürbis



INGRÉDIENTS POUR 4 PETITES PORTIONS

- 125 g de chair de potiron
- 50 g de sucre de canne brut
- 1 c. à café de cannelle en poudre
- 125 g de fromage frais ou de mascarpone
- 2 c. à soupe de lait
- 1/2 c. à café de jus de citron
- 65 ml de crème
- 75 g de pain d'épices
- 1 c. à soupe de jus d'orange
- 1-2 c. à soupe de coco râpé (ou en flocons) pour la décoration

Préparation :

1. Nettoyer, éplucher et couper en dés fins le potiron. Faire cuire les dés avec 25 g de sucre de canne brut dans une marmite pendant 5 minutes. Si besoin, ajouter un peu d'eau. Ajouter la poudre de cannelle en remuant. Réserver et laisser refroidir.
2. Mélanger le fromage frais (ou mascarpone) avec le lait, 25 g de sucre de canne brut, le jus de citron et le reste de poudre de cannelle jusqu'à obtention d'une crème lisse.
3. Fouetter la crème jusqu'à consistance ferme et mélanger doucement au fromage frais (resp. Mascarpone).
4. Émietter le pain d'épices et arroser de jus d'orange.
5. Dans des verres hauts, disposer en couches alternantes : 1 c. à soupe de pain d'épices émietté, un peu de purée de potiron et un peu de crème de fromage.
6. Mettre les verres au frigo pour laisser reposer le tout pendant 1 heure.
7. Faire revenir le coco râpé (ou flocons de coco) dans une poêle non graissée.
8. Saupoudrer le dessert de coco et servir aussitôt.



ZUTATEN FÜR 4 KLEINE PORTIONEN

- 125 g Kürbisfleisch
- 50 g Vollrohrzucker
- 1 Teelöffel Zimtpulver
- 125 g Frischkäse oder Mascarpone
- 2 Esslöffel Milch
- 1/2 Teelöffel Zitronensaft
- 65 ml Sahne
- 75 g Lebkuchen
- 1 Esslöffel Orangensaft
- 1-2 Esslöffel Kokosraspeln oder -flocken zum Dekorieren

Zubereitung :

1. Den Kürbis putzen, schälen und fein würfeln. Das Kürbisfleisch mit 25 g Vollrohrzucker während 5 Minuten in einem Topf aufkochen. Gegebenenfalls etwas Wasser hinzufügen. Das Zimtpulver unterrühren. Zum Abkühlen beiseitestellen.
2. Den Frischkäse (oder Mascarpone) mit der Milch, 25 g Vollrohrzucker, dem Zitronensaft, dem restlichen Zimtpulver glattrühren.
3. Die Sahne steif schlagen und vorsichtig unter den Frischkäse, resp. Mascarpone, unterheben.
4. Den Lebkuchen fein hacken und mit dem Orangensaft beträufeln.
5. In hohe Gläser jeweils 1 Esslöffel Lebkuchenbrösel, das Kürbismus und die Crème schichten.
6. Das Ganze während 1 Stunde im Kühlschrank durchziehen lassen.
7. Die Kokosflocken oder-raspeln in einer Pfanne ohne Fett rösten.
8. Diese vor dem Servieren über das Dessert streuen und sofort servieren.

D'une part, le projet Natur génésissen – Mir iesse regional, bio a fair cible la promotion d'une alimentation durable dans les maisons relais des communes membres du syndicat intercommunal pour la conservation de la nature SICONA. Il vise à augmenter l'utilisation de denrées alimentaires régionales, saisonnières et issues - en partie - de l'agriculture biologique dans les cuisines et à rendre ainsi l'offre alimentaire plus saine et plus durable. D'autre part, le projet veut offrir des débouchés aux agriculteurs de la région, qui sont disposés à produire des aliments dans le respect de la nature et de l'environnement. Le but est donc de promouvoir en même temps – à l'échelle régionale – des objectifs de durabilité et de protection du climat et de la nature.

Das Projekt Natur génésissen – Mir iesse regional, bio a fair versucht einerseits eine nachhaltige Ernährung in den Maisons relais der Mitgliedsgemeinden des Naturschutzsyndikat SICONA zu fördern. Es sollen möglichst viele regional produzierte, saisonale und zum Teil biologische Lebensmittel in den Küchen eingesetzt werden, um die Mahlzeiten gesünder und nachhaltiger zu gestalten. Andererseits zielt das Projekt darauf, den Landwirten aus der Region, die bereit sind, natur- und umweltfreundliche Nahrungsmittel zu produzieren, einen Absatzmarkt zu bieten. Damit werden gleichzeitig auf regionaler Ebene Nachhaltigkeits-, Klima- und Naturschutzziele gefördert werden.



SERVICES D'URGENCES

URGENCES PROTECTION CIVILE ET POMPIERS	URGENCES POLICE NATIONALE	COMMISSARIAT CAPELLEN	SERVICE D'INCENDIE ET DE SAUVETAGE COMMUNE DE GARNICH
112	113	244 30 1000	49771 - 33 51 49771 - 33 52



SERVICES SCOLAIRES

ÉCOLE PRIMAIRE GARNICH	Tél.: 26 37 64 - 21 Fax: 26 37 64 - 44	president.comite.ecole@garnich.lu
Présidente de l'école	Vanessa Dondelinger	Tél.: 621 42 10 79
Al Gemeng	Caroline Maas	Tél.: 26 37 64 - 76
Al Gemeng	Martine Koeune	Tél.: 26 37 64 - 73
Al Gemeng	Chris Freylinger	Tél.: 26 37 64 - 72
Schoul "Elsy Jacobs"	Martine Bleser	Tél.: 26 37 64 - 32
Schoul "Elsy Jacobs"	Sandra Rind	Tél.: 26 37 64 - 31
Schoul "Elsy Jacobs"	Florence Delvigne	Tél.: 26 37 64 - 33
Schoul "Elsy Jacobs"	Marie-Josée Ternes / Cindy Bruck	Tél.: 26 37 64 - 34
Schoul "Elsy Jacobs"	Fabienne Weis	Tél.: 26 37 64 - 35
Schoul "Elsy Jacobs"	Tania Barnig / Danielle Schweitzer	Tél.: 26 37 64 - 36
Mëttelst Gebei	Vanessa Dondelinger	Tél.: 26 37 64 - 64
Mëttelst Gebei	Véronique Vermast	Tél.: 26 37 64 - 65
ÉCOLE PRÉSCOLAIRE DAHLEM	Tél.: 26 37 53 21 - 1 Fax: 26 37 53 - 22	
Ecole préscolaire Dahlem	Karin Simon	Tél.: 26 37 53 21 - 22
Ecole préscolaire Dahlem	Christiane Stieber	Tél.: 26 37 53 21 - 23
Ecole préscolaire Dahlem	Corinne Leblond	Tél.: 26 37 53 21 - 24
ÉCOLE PRÉCOCE GARNICH	Tél.: 26 37 51 - 35	
Ecole précoce Garnich	Koryse Wanlin	Tél.: 26 37 51 - 35
Ecole précoce Garnich	Tina Falbo	Tél.: 26 37 51 - 35
MAISON RELAIS GARNICH	Tél.: 27 21 90 - 1 Fax: 27 21 90 - 44	maison.relais@garnich.lu
Chargé de direction	Frédéric Gerardy	Tél.: 691 402 392
DIRECTEUR DE RÉGION	Laurent Weirig 4 rue Pierre Grégoire, L-4702 Pétange	secretariat.petange@men.lu Tél.: 24 75 51 40
ASSISTANTE SOCIALE		Tél.: 58 56 58 - 1
REPRÉSENTANTS DES PARENTS	ev@garnich.lu	http://elterevertriebung.garnich.lu



SERVICES DIVERS

SICA Kehlen - Administration	Tél.: 30 78 38 - 1	Service forestier à Mamer	Tél.: 691 31 35 77
SICA Kehlen - Parc de recyclage	Tél.: 30 78 38 - 30	Curé Paul Muller	Tél.: 95 80 49 / 691 95 80 49 mess-reibierg@cathol.lu
Crèche Kannernascht Dippach	Tél.: 26 37 42 01	CIPA à Mamer	Tél.: 26 115 - 1
Piscine à Steinfort	Tél.: 33 93 13 - 400	Hôpital Intercommunal Steinfort	Tél.: 39 94 91 - 1
Service "Den Hexemeeschter"	Tél.: 26 37 05 76	Jugendhaus Mamer	Tél.: 26 11 98 60 / 691 40 23 62
Office social régional de Steinfort	Tél.: 26 30 56 38	Service médiation du voisinage	Tél.: 38 00 19 - 24 / mediation@garnich.lu
Kinoler	Tél.: 38 00 19 - 72 kinoler@garnich.lu		



15 rue de l'école
L-8353 Garnich

38 00 19 - 1

garnich@pt.lu

www.garnich.lu

HORAIRES D'OUVERTURE

● OUVERT

○ SUR RENDEZ-VOUS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07:00 - 08:30	07:00 - 08:30	07:00 - 08:30	07:00 - 08:30	07:00 - 08:30
08:30 - 11:30	08:30 - 11:30	08:30 - 11:30	08:30 - 11:30	08:30 - 11:30
11:30 - 14:00	11:30 - 14:00	11:30 - 14:00		11:30 - 14:00
14:00 - 18:00	14:00 - 16:00	14:00 - 16:00	11:30 - 19:00	14:00 - 16:00
18:00 - 19:00	16:00 - 19:00	16:00 - 19:00		16:00 - 19:00



SERVICES ADMINISTRATIFS

ACCUEIL - BUREAU DE LA POPULATION	Tél.: 38 00 19 - 1 Fax: 38 00 19 - 90	
Pia Meckel-Wanderscheid	Tél.: 38 00 19 - 53	pia.meckel@garnich.lu
Sven Di Domenico	Tél.: 38 00 19 - 54	sven.didomenico@garnich.lu
Michel Pires	Tél.: 38 00 19 - 67	michel.pires@garnich.lu
SECRÉTARIAT COMMUNAL	Tél.: 38 00 19 - 1 Fax: 38 00 19 - 91	
Mireille Schmit	Tél.: 38 00 19 - 66	mireille.schmit@garnich.lu
François Meisch	Tél.: 38 00 19 - 65	francois.meisch@garnich.lu
RECETTE COMMUNALE	Tél.: 38 00 19 - 1 Fax: 38 00 19 - 92	
Eric Wolff	Tél.: 38 00 19 - 52	eric.wolff@garnich.lu



SERVICES TECHNIQUES

INGÉNIEUR TECHNICIEN	Laurent Gindt	Tél.: 38 00 19 - 56	laurent.gindt@garnich.lu
EXPÉDITIONNAIRE TECHNIQUE	Marc Arend	Tél.: 38 00 19 - 64	marc.arend@garnich.lu



ATELIERS COMMUNAUX

ATELIERS COMMUNAUX	Tél.: 38 00 19 - 30 Fax: 38 00 19 - 93
Ouvert du lundi au vendredi: 7h-12h et 13h-16h	Gsm: 621 373 715 (concierge après 16h)
Patrick Lentz	Gsm: 621 160 978
Luc Schmidt	
Ralph Louis	
Gilles Heirens	
Jack Muller	



VERÄINSHAUS GARNICH

SALLE DES FÊTES	SALLES, FANFARE ET CHORALE	HALL SPORTIF
Tél.: 38 00 31	Tél.: 38 83 07	Tél.: 621 373 715 (concierge après 16h)



COMPTES BANCAIRES

BGLL	BCEE	BILL	CCRA	CCPL
LU82 0030 1912 6414 0000	LU48 0019 2801 0361 4000	LU45 0025 1540 5100 0000	LU40 0090 0000 0303 3636	LU65 1111 0024 7853 0000

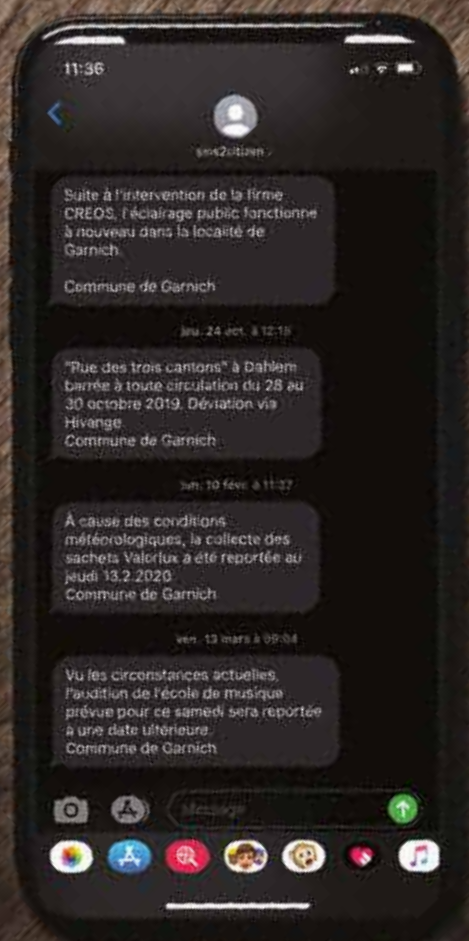


COMMUNE DE GARNICH

15, rue de l'École | L-8353 Garnich

Tél.: 38 00 19-1 | Fax: 38 00 19-91

www.garnich.lu | garnich@pt.lu | [f](#) Gemeinde Garnich



sms2citizen

NOUVEAU SERVICE CITOYEN GRATUIT

La commune de Garnich s'est dotée d'un service d'information rapide pouvant ainsi communiquer des nouvelles importantes aux citoyens résidents inscrits. Grâce à ce service appelé « sms2citizen », les citoyens ont la possibilité de recevoir gratuitement des informations utiles et urgentes sur leur GSM.

INSCRIPTION GRATUITE SUR
WWW.SMS2CITIZEN.LU

